

GRILLE TARIFAIRE 2017/2018

Heures de garde par semaine	Taux horaire Net
De 30 à 35 h	4.8 €
De 36 à 40 h	4.5 €
De 41 à 45 h	4.3 €
Plus de 45h / semaine	4.1 €

NB : Pour que vous puissiez avoir droit aux prestations de la CAF ou MSA, notre salaire doit être compris entre 2,25 heures et jusqu'à 5 heures de smic par jour (1 jour = 8 heures pour la CAF).

*Soit un minimum de 16,33 € net (21,25 € brut) pour 8 heures de garde/jour et un minimum horaire 2,05 € net/heure (2,65 brut)
Soit un maximum de 36,31 € net (47,00 € brut) pour 8 heures de garde/jour et un maximum de 4,54 € net/heure (5,87 € brut)*

Le forfait minimum d'accueil est de 30h semaine soit 130h par MOIS sur une année complète (30H x 52SEM ÷ 12MOIS).

*Le montant des indemnités d'entretien est de **5€** par jour de présence. Ce prix comprend les produits d'entretien, les couches, les produits de change (eau et liniment) et une partie des charges du local.

* Le montant des indemnités repas est de **4€** par jour de présence. Ce prix comprend le lait (Gallia), déjeuner et goûter.